



COMMUNICATION CONJOINTE

7 octobre 2025



Mise à jour – Forfait VIP

Aujourd'hui, les deux sections locales du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée, soit le **SEVL-SCFP-2815** (Montréal) et le **SEVL-SCFP-1417** (Québec), ont rencontré l'Employeur concernant la question du paiement préautorisé bancaire lié à votre forfait VIP.

État des discussions

La rencontre s'est déroulée dans un climat cordial et constructif. L'Employeur analyse actuellement différentes pistes de solution à la suite de nos échanges.

Mise au point importante

Le retrait du service VIP pour les personnes qui n'adhèrent pas au paiement préautorisé bancaire n'est pas une alternative, du moins pour le moment et ce, même après la date du 15 octobre mentionnée précédemment.

Ce qu'il faut retenir pour l'instant

- Nous vous encourageons à adhérer au paiement préautorisé bancaire si cela vous convient.
- Sinon, attendez notre prochaine communication pour connaître la suite des développements.

Vos Comités exécutifs

Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée – **SEVL-SCFP-2815**

Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée – **SEVL-SCFP-1417**